

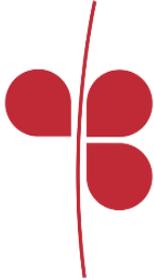
Département du
NORD

Arrondissement de
DOUAI

Canton d'ANICHE

Délibération N°2022-12-83

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de DECHY



Le **vingt décembre deux mille vingt-deux** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation régulière envoyée le 8 décembre 2022, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Estelle MOUY, Donatien DUCATILLION, Thérèse PARISSAUX- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Monique PASTORET, Stéphane SALAH, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Corinne TABAKA-DAUBRICOURT, Mohamed IDRAHOU, Jean-Marc DUCATILLION, Marie-France ROGER, Eric HALLERS, Didier FULGEROT, Cindy MERY, Christophe CAUMONT, Catherine LEFEBVRE, Charles VAILLANT, Abdelaziz GUERTIT, Laëtitia TAILLE-BIJI, Gilles TUROTTE, Saïd NACER,

Etaient représenté(e)s : Madame Cindy DE RYCKE (procuration donnée à Monsieur Didier LECOMTE), Monsieur Hugues WARUSFEL, (procuration donnée à Madame Estelle MOUY), Madame Christelle POULAIN (procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY), Monsieur Philippe MAUPIN (procuration donnée à Monsieur Donatien DUCATILLION), Madame Anne-Sophie MOUY-DELPLANQUE (procuration donnée à Monsieur Saïd NACER), Madame Rabiah ARABEN (procuration donnée à Monsieur Charles VAILLANT),

Secrétaire de séance : Madame Marie-France ROGER

Participation pour un séjour linguistique ou un séjour à la neige organisé par le collège Paul Langevin pour les enfants habitant à Dechy

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de délibérer sur la participation financière accordée aux enfants habitant DECHY pour un séjour organisé par le Collège Paul Langevin.

Il propose de fixer la participation de la commune à :

- **46 euros** par enfant dans le cas où le Collège Paul Langevin envisagerait d'organiser un séjour à la neige.

Et

- **20 euros** par enfant pour un séjour linguistique.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire.

**Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme**

Télétransmis le 22 décembre 2022

Publié sur le site de la ville le 23 décembre 2022

Le Maire

